

e-Santé

Prime de pratique intégrée & SUMeHR

Copyright e-santewallonie Tous droits réservés

e-Santé : Formation Pratique par logiciel (niveau 3)

But et prérequis

- **But** = Apprendre à utiliser les outils de e-Santé dans son logiciel (donc maximiser sa prime de pratique intégrée)
- **Prérequis** à cette formation :
 - 1) Avoir donné son consentement comme Médecin au **Réseau Santé wallon** (RSW). Disposer d'un **certificat e-Health** (sécurisation et cryptage), avoir installé **eID**, connaître le code PIN de sa carte d'identité (authentification)
Help Desk e-Santé : 071/924 586
 - 2) Disposer de la version actualisée de son **DMI** et d'un **lecteur de carte** d'identité connecté à son PC

e-Santé : Formation Pratique par logiciel (niveau 3+)

Prérequis (2)

➤ **Prérequis** à cette formation (suite):

3) Avoir identifié et compris les divers systèmes e-Santé:

- Réseau Santé Wallon (**RSW**), **Hub**, **MétaHub**, **Intermed** (Serveur “Coffre-Fort”)
- **Consentement éclairé et lien thérapeutique**
- **SUMeHR** (Summarized Electronic Health Record)
- **Recip-e** (Prescription électronique de soins ambulatoires : médicaments, infirmiers, kinés, ...)
- **MyCareNet** (Plateforme d'échange d'informations entre prestataires de soins et mutuelles)
 - Permet en ligne : Assurabilité, Chapitre IV, eFact, eDMG, eAttest, ...

Prime de pratique intégrée 2018

1. Consentement éclairé > 25% des DMG.
2. SUMeHR > 25% des DMG.
3. Au 2ème semestre : Recip-e > 25% des prescriptions.
4. Au 2ème semestre : Chapitre IV par MyCareNet > 50% des chapitres IV totaux.
5. Facturation par eFact > 25% des facturations totales.
6. DMG par e-DMG.
7. Au 2ème semestre : Schémas de médication > 5 créations ou adaptations.
8. Au 2ème semestre : CEBAM evidence linker > 5 fois.
9. Au 2ème semestre : e-Attest > 5% des attestations de soins totales.
10. MyHandicap > 3 fois.

10 critères de la prime de pratique intégrée 2018 :

Texte INAMI

1. Pour 25 % au moins des patients pour lesquels vous avez bénéficié d'honoraires DMG pour l'année de la prime, un **consentement éclairé** est enregistré via la plate-forme eHealth (par vous-même, par le patient ou par un autre dispensateur de soins) au plus tard le 31 décembre de l'année de la prime.
2. Le rapport est de 25 % au moins, entre le nombre total de patients différents pour lesquels vous avez téléchargé un **SUMEHR** au plus tard le 31 décembre de l'année de la prime via les plates-formes digitales Vitalink , RSW ou Abrumet, et le nombre de patients pour lesquels vous avez bénéficié d'honoraires DMG pour l'année de la prime.
3. Au cours du 2e semestre de l'année de la prime, vous envoyez 25 % au moins de vos prescriptions de médicaments via **Recip-e**.
4. Au cours du 2e semestre de l'année de la prime, vous introduisez au moins 50 % de vos demandes de remboursement de médicaments du chapitre IV via le service "**Chapitre IV**" de MyCarenet .
5. Au cours du 2e semestre de l'année de la prime, vous ou votre mandataire facturez 20 % au moins de vos consultations pour les patients ayant droit à l'intervention majorée via le service "**eFact**" de MyCareNet.

10 critères de la prime de pratique intégrée 2018 :

Texte INAMI

6. Durant l'année de la prime , vous utilisez MyCareNet pour la gestion électronique de vos honoraires DMG (**eDMG**).
7. Au cours du 2e semestre de l'année de la prime, vous créez ou adaptez au moins 5 **schémas de médication**.
8. Au cours du 2e semestre de l'année de la prime, vous utilisez au moins 5 fois le **CEBAM evidence linker** (via log-in).
9. Au cours du 2e semestre de l'année de la prime, vous introduisez au moins 5% de vos attestations de consultation via le service "**e-Attest** " de MyCarenet.
10. Au cours de l'année de la prime, vous utilisez au moins 3 fois l'application **MyHandicap** pour l'introduction de reconnaissance d'handicap.

Prime de pratique intégrée en fonction de la réalisation de ces 10 critères en 2018

Nombre de critères réalisés	Prime annuelle (€)
Informatisé avec utilisation d'un DMI labellisé	1000
DMI et $\leq 5/10$ critères en 2018 ($\leq 4/7$ si Maison Médicale Forfait)	1000
DMI et $\geq 6/10$ critères en 2018 ($\geq 5/7$ si Maison Médicale Forfait)	3500
DMI et $\geq 7/10$ critères en 2018 ($\geq 6/7$ si Maison Médicale Forfait)	4500
DMI et $\geq 8/10$ critères en 2018 (= 7/7 si Maison Médicale Forfait)	6000

Prime de pratique intégrée 2018 : critère 1/10

1. Consentement éclairé > 25% des DMG.
2. SUMeHR > 25% des DMG.
3. Au 2ème semestre : Recip-e > 25% des prescriptions.
4. Au 2ème semestre : Chapitre IV par MyCareNet > 50% des chapitres IV totaux.
5. Facturation par eFact > 25% des facturations totales.
6. DMG par e-DMG.
7. Au 2ème semestre : Schémas de médication > 5 créations ou adaptations.
8. Au 2ème semestre : CEBAM evidence linker > 5 fois.
9. Au 2ème semestre : e-Attest > 5% des attestations de soins totales.
10. MyHandicap > 3 fois.

Rappel : **e-Santé (e-Health)** : tout un charabia!

- Réseau Santé Wallon (RSW)
- Consentement éclairé
- Lien thérapeutique
- SUMeHR (Summarized Electronic Health Record)
- Recip-e (Prescription électronique)
- eHealth Box
- MyCareNet (Plateforme d'échange d'informations entre prestataires de soins et mutuelles)
Permet en ligne : Assurabilité, Chapitre IV, eFact, eDMG, eAttest, ...
- Etc...

Rappel : le réseau belge (Hubs & Métahub)

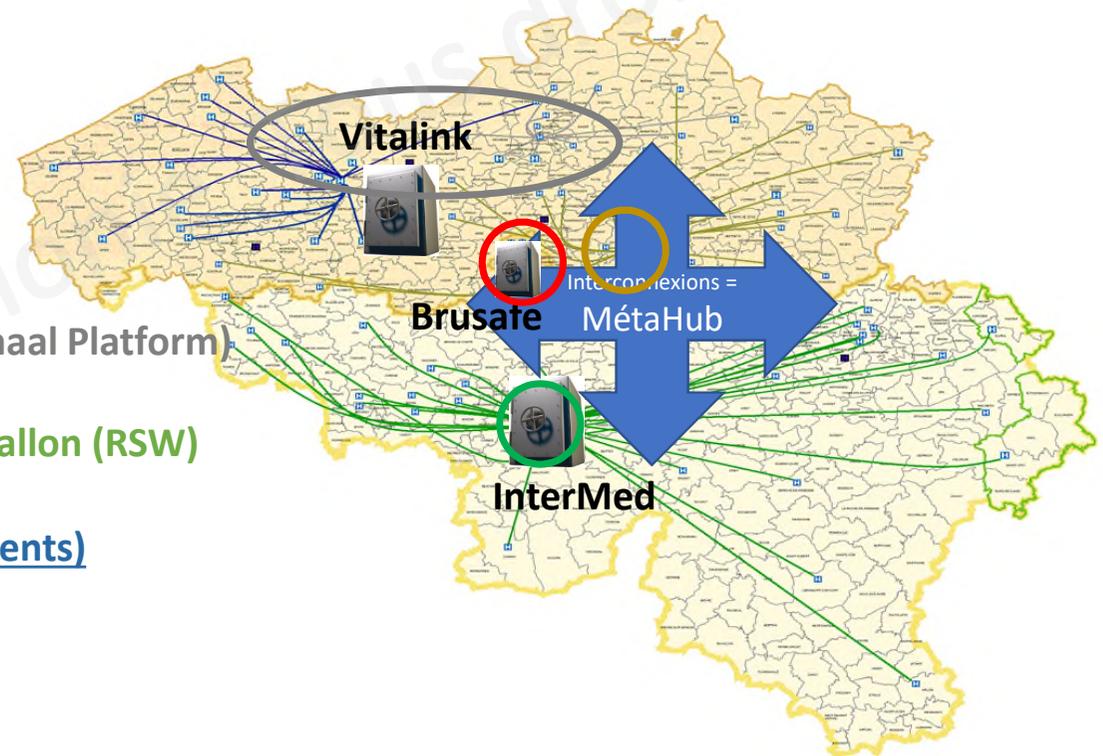
Hub = moyeu de la roue = concentrateur
permet d'interconnecter des ordinateurs

4 Hubs belges

- **ABruMeT (Bruxelles)**
- CoZo (Regionale Hub Gent & Antwerps Regionaal Platform)
- **Vlaams ziekenhuisnetwerk KU Leuven**
- **Un seul réseau en Wallonie = Réseau Santé Wallon (RSW)**

3 Coffre-forts (sécurisés pour contenir des documents)

- **Flandre (Vitalink)**
- **Bruxelles (Brusafe)**
- **Wallonie (Intermed)**



Critère 1/10:

Consentement éclairé > 25% des DMG.



Démonstration dans CareConnect

Gestion des données externes

Consentement éclairé		
eHealth/Hubs	4/02/2014 ⓘ	Révoquer

Relation thérapeutique		
eHealth	05/12/2017 - 05/03/2019 ⓘ	Révoquer
Hubs	24/12/2019 ⓘ	Révoquer

Prime de pratique intégrée 2018 : critère 2/10

1. Consentement éclairé > 25% des DMG.
2. SUMeHR > 25% des DMG.
3. Au 2ème semestre : Recip-e > 25% des prescriptions.
4. Au 2ème semestre : Chapitre IV par MyCareNet > 50% des chapitres IV totaux.
5. Facturation par eFact > 25% des facturations totales.
6. DMG par e-DMG.
7. Au 2ème semestre : Schémas de médication > 5 créations ou adaptations.
8. Au 2ème semestre : CEBAM evidence linker > 5 fois.
9. Au 2ème semestre : e-Attest > 5% des attestations de soins totales.
10. MyHandicap > 3 fois.

Prime de pratique intégrée 2018 - critère 2/10

SUMeHR > 25% des DMG : Plan

1. **Contenu** du SUMeHR
2. **Accès** aux données (en fonction des **prestataires**)
3. **FAQ** des médecins généralistes concernant le SUMeHR
4. Le « **bon** » SUMeHR et le « **super** » SUMeHR.

Prime de pratique intégrée 2018 - critère 2/10

SUMeHR > 25% des DMG : Plan

1. **Contenu du SUMeHR**
2. Accès aux données (en fonction des prestataires)
3. FAQ des médecins généralistes concernant le SUMeHR
4. Le « bon » SUMeHR et le « super » SUMeHR.

Contenu du SUMeHR (Rappel)

Le SUMeHR va extraire dans le dossier des données administratives et médicales :

- [+] Données administratives du patient
- [+] Date de création du SUMeHR
- [+] Auteur du SUMeHR
- [+] Dépositaire du DMG
- [+] Personnes de contact
- [+] Prestataires de soins de contact
- [+] Risques sociaux
- [+] Volontés du patient
- [+] Allergies & Intolérances médicamenteuses
- [+] Facteurs de risques
- [+] Problèmes actuels du patient (et/ou éléments de soins, diagnostics)
- [+] Antécédents
- [+] Médication active du patient
- [+] Vaccins administrés

Items
Administratifs

Items
Médicaux

Contenu du SUMeHR (Rappel)

Le SUMeHR va extraire dans le dossier des données administratives et médicales :

Vue via le RSW

Nr SULVOYE Toudie (09/12/1922) - Rapport résumé d'urgence - Fichier créé le 28/03/2018

Aperçu général | Volontés du patient | Allergies | Risques sociaux | Facteurs de risques | Diagnostics | Antécédents | Médications | Vaccins

Patient

NISS	22.12.09-170.09	Auteur	INAMI	1.92729.10.004
Nom	SULVOYE	Profil	Médecin	
Prénom	TOUDIE	Nom	MERSCH-MERSCH	
Sexe	male	Prénom	Laurent	
Date de naissance	09/12/1922			

Volontés du patient
 Refus de réanimation
 Refus de transfusion sanguine
 Accord pour euthanasie

Gestionnaire du DMG

INAMI	1.92729.10.004
Nom	MERSCH-MERSCH
Prénom	Laurent
Date	

Personne de contact

Nom	TEST
Prénom	Albert 1
Sexe	male
Date de naissance	11/11/1911
Adresse	Rue de Fernelmont, 11 5020 Champion BE
Email	dojckjk@tuckmachin
Téléphone	228765
Langue maternelle	fr

Allergies

Description	Début	Fin	Statut	Commentaire	Certitude	IBUI/ICPC/ICD
Penicillines à large spectre	09/02/2015			oedème de Quincke		-/-

Risques sociaux

Description	Début	Fin	Statut	Commentaire	Certitude	IBUI/ICPC/ICD
minimex	04/02/2015					-/-

Facteurs de risques

Description	Début	Fin	Statut	Commentaire	Certitude	IBUI/ICPC/ICD
tabagisme	09/02/2015					-P17/F17.0
insuffisance rénale chronique	09/02/2015					-/U99/N18.9

Diagnostics

Description	Début	Fin	Statut	Commentaire	Certitude	IBUI/ICPC/ICD
oesophageite peptique grade B 30/05/2011	10/02/2015		active			-/-
diabète sucré type II [NIDD]	01/01/2006		active			-/T90/E11

Antécédents

Description	Début	Fin	Statut	Commentaire	Certitude	IBUI/ICPC/ICD
hyperlipémie hypertension artérielle	09/02/2015		inactive			-/T93/E78.5
infarctus du myocarde	09/02/2015		inactive			-/-
cholécystectomie	09/02/2015		inactive			-/-
fracture du tibia en 2012	09/02/2015		inactive			-/-
colique néphrétique lithotripsie	01/01/2008		inactive			-/U14/N23

Médications

Description	Début	Fin	Statut	Temporalité	Dosologie	Instructions	Cnk/Atc
CRESTOR (C) 20MG - 98 compr. pellicule(s)	09/02/2015		prescribed	chronic	2 compr. 1 x / jour2 pdt. souper		2055192/C10AA07
PANTOPRAZOLE TEVA (C) 20MG - 100 compr. gastroresistant(s)	09/02/2015		prescribed	chronic	2 compr. 1 x / jour2 a jeun	a diminuer si possible	3093200/A02BC02
CORUNO (C) 16MG - 42 comprimé(s) a action prolongée	09/02/2015		prescribed	chronic	1 compr. 1 x / jour1 pdt. dejeuner		2087641/C01DX12
OLMETEC PLUS (C) 40MG/12,5MG - 98 compr. pellicule(s)	09/02/2015		prescribed	chronic	1 compr. 1 x / jour1 pdt. dejeuner		2717494/C09DA08
CALCIUM CARBONATE 1250	09/02/2015		prescribed	chronic			
METFORMAX (C) 850MG - 120 compr. enrobe(s)	22/10/2012		prescribed	chronic	1 compr. enrobe(s) 2 x / jour1 pdt. dejeuner, 1 pdt. souper		1517200/A10BA02

Vaccins

Description	Indications	Date	Statut	Commentaire	Cnk/Atc
Influvax S (2014-2015) (c)	seasonalinfluenza	10/10/2014	administrated		3139912/J07BB
Boostrix (c)	diphtheria pertussis	22/10/2012	administrated		1734094/J07AJ52

Avertissement : Les données présentes dans un SUMeHR ne peuvent être considérées comme exhaustives. Ceci est en concordance avec les principes du RSW. Ces données sont présentées à titre **purement indicatif** et ne dispensent jamais d'une **anamnèse circonstanciée**.

Contenu du SUMeHR (Rappel)

Le SUMeHR va extraire dans le dossier des données administratives et médicales :

[+] Données administratives du patient

[+] Date de création du SUMeHR

[+] Auteur du SUMeHR

[+] Dépositaire du DMG

[+] Personnes de contact

[+] Prestataires de soins de contact

[+] Risques sociaux

[+] Volontés du patient

[+] Allergies & Intolérances médicamenteuses

[+] Facteurs de risques

[+] Problèmes actuels du patient (et/ou diagnostics)

[+] Antécédents

[+] Médication active du patient

[+] Vaccins administrés

= Automatique

Items
Administratifs

Items
Médicaux

Contenu du SUMeHR (Rappel)

Le SUMeHR va extraire dans le dossier des données administratives et médicales :

[+] Données administratives du patient

[+] Date de création du SUMeHR

[+] Auteur du SUMeHR

[+] Dépositaire du DMG

[+] Personnes de contact

[+] Prestataires de soins de contact

[+] Risques sociaux

[+] Volontés du patient

[+] Allergies & Intolérances médicamenteuses

[+] Facteurs de risques

[+] Problèmes actuels du patient (et/ou diagnostics)

[+] Antécédents

[+] Médication active du patient

[+] Vaccins administrés

= Automatique

= Automatique

(si prescription informatique)

Items
Administratifs

Items
Médicaux

Un bon SUMeHR nécessite :

1) Rigueur d'encodage (utilisation d'items spécifiques) :

- Antécédents, Problèmes, Allergies, Vaccins, Prescriptions chroniques, Volontés...

2) Attribuer correctement les items :

- Problèmes & Diagnostics = actifs
- Antécédents = passifs
- Pertinent ou pas (= non relevant)
- Date de début – date de fin

3) Encodage en termes codés si possible :

- Dictionnaire logiciel (Ex : dictionnaire Health-One)
- Bases de données : ICPC2/ICD10, Sélecteur de Diagnostic, Thesaurus (IBUI), Snomed, etc...

4) Vérification des items et exportation régulière vers le RSW (Intermed)

- [+] Données administratives du patient
- [+] Date de création du SUMeHR
- [+] Auteur du SUMeHR
- [+] Dépositaire du DMG
- [+] Personnes de contact
- [+] Prestataires de soins de contact
- [+] Risques sociaux
- [+] Volontés du patient
- [+] Allergies & Intolérances médicamenteuses
- [+] Facteurs de risques
- [+] Problèmes actuels du patient (et/ou diagnostics)
- [+] Antécédents
- [+] Médication active du patient
- [+] Vaccins administrés

Info patient

Personnes de contact **Volonté** Aperçu Nouveau

● Consentement ● Refus

Titre	Date	Auteur
● Euthanasie	13/09/2018	KGO
● Intubation	01/01/2018	KGO
● Réanimation	01/01/2016	KGO

Points d'attention **Aperçu** Nouveau

● Allergène ● Social / profession / autre
● Intolérance médicamenteuse ● Historique familial

Risque	Date	Auteur
● Acariens	01/02/1995	KGO
● Bisoprolol	13/03/2011	EXT
● Pénicillines	30/09/2012	EXT

Éléments de soins

- ▼ Actif (2)
 - dysthyroïdie T99
 - hypertension artérielle bénigne p... K86
- ▼ Passif - pertinent (1)
 - asthme durant l'enfance R96
- Antécédents chirurgicaux (1)
 - prostatectomie suprapubienne

1) Rigueur d'encodage :

Utilisation d'items spécifiques

- [+] Données administratives du patient
- [+] Date de création du SUMeHR
- [+] Auteur du SUMeHR
- [+] Dépositaire du DMG
- [+] Personnes de contact
- [+] Prestataires de soins de contact
- [+] Risques sociaux
- [+] Volontés du patient
- [+] Allergies & Intolérances médicamenteuses
- [+] Facteurs de risques
- [+] Problèmes actuels du patient (et/ou diagnostics)
- [+] Antécédents
- [+] Médication active du patient
- [+] Vaccins administrés

Médicament	Statut	Début/Fin
Asaflow compr. gastro-résist. 168x 80mg (1)	C	01/01/2013 -
Coveram 10/10 compr. 90x (1)	C	28/11/2010 -
L-Thyroxine compr. disp. (séc.) 112x 50µg (1)	C	13/09/2018 -
Plantspray 1 vaporisateur 20 ml sol.buccale (1)		15/07/2018 - 09/09/2018
Duracéf gél. 16x 500mg (1)		15/07/2018 - 09/09/2018
De Icol 1/4 collyre sol. 5ml (1)		19/06/2018 - 14/08/2018
Biclar compr Uno 10x 500mg (2)		07/12/2015 - 05/02/2016

Date	Vaccination	Indication
20/06/2015	Stamaril susp. inj. (pdr+solv.) [flac.+ser. préréplie] 1dos.	Fièvre jaune
20/06/2015	Typhim Vi sol. inj. [ser. préréplie] 1x 25µg/0,5ml	Fièvre typhoïde
05/02/2014	Tedivax Pro Adulto susp. inj. l.m. [ser. préréplie] 1x0,5ml	Tétanos Diphthérie
16/11/2011 22:30:30	Vaccin contre la grippe saisonnière	Grippe saisonnière

Planifié	Indication
01/01/2024	Tétanos
01/01/2024	Diphthérie
01/01/2024	Coqueluche
01/07/2018	Fièvre typhoïde

Un bon SUMeHR nécessite :

2) Attribuer correctement les items :

1) Rigueur d'encodage (utilisation d'items spécifiques) :

- Antécédents, Problèmes, Allergies, Vaccins, Prescriptions chroniques, Volontés...

2) Attribuer correctement les items :

- Problèmes & Diagnostics = actifs
- Antécédents = passifs
- Pertinent ou pas (= non relevant)
- Date de début – date de fin

3) Encodage en termes codés si possible :

- Dictionnaire logiciel (Ex : dictionnaire Health-One)
- Bases de données : ICPC2/ICD10, Sélecteur de Diagnostic, Thesaurus (IBUI), Snomed, etc...

4) Vérification des items et exportation régulière vers le RSW (Intermed)

Un bon SUMeHR nécessite :

3) Encodage en termes codés si possible :

1) Rigueur d'encodage (utilisation d'items spécifiques) :

- Antécédents,

2) Attribuer correctement :

- Problèmes & symptômes

- Antécédents =

- Pertinent ou pas

- Date de début

3) Encodage en termes codés :

- Dictionnaire local

- Bases de données
etc...

4) Vérification des items et exportation régulière

The screenshot shows a software interface for 'Éléments de soins'. A red circle highlights the search bar. A list of medical terms is displayed, including 'entorse ligamentaire de la cheville (L77, S93.4)', 'entorse (L79, T14.3)', 'entorse du genou (L79, S83.6)', 'entorse d'une articulation inter-phalangienne d'un doigt (L79, S63.6)', 'entorse acromio-claviculaire (L79, S43.5)', 'entorse avec rupture traumatique d'un ligament (L79, T14.3)', 'entorse de la cheville (L77, S93.4)', 'conséquence tardive d'une entorse d'un membre inférieur (A82, T93.3)', 'entorse de la colonne vertébrale lombaire (L84, S33.5)', 'entorse vertébrale cervicale (L79, S13.4)', 'douleur articulaire acromio-claviculaire (L08, M25.5)', and 'entorse avec rupture ligamentaire (L79, T14.3)'. A red arrow points from the search bar to a 'Code' window.

Il suffit de cliquer sur l'icone du coin et on passe dans une recherche plus large

Encodage en direct type recherche google

The screenshot shows a 'Code' window with a search bar containing 'entor'. A table of results is displayed with columns for 'Terme du thésaurus', 'CISP', and 'CIM'. A red arrow points from the search bar to the table.

Terme du thésaurus	CISP	CIM
arthrite infectieuse de l'articulation acromioclaviculaire	L70	M00.9
conséquence tardive d'une entorse	A82	T94.1
conséquence tardive d'une entorse d'un membre inférieur	A82	T93.3
conséquence tardive d'une entorse à un membre supérieur	A82	T92.3
distorsion costo-sternale	L79	S23.4
distorsion sacro-tubérale	L84	S33.7
douleur articulaire acromio-claviculaire	L08	M25.5
déchirure et entorse récente d'un ménisque	L96	S83.2
dérangement articulaire sur entorse récente	L79	T14.3
entorse	L79	T14.3
entorse acromio-claviculaire	L79	S43.5
entorse ancienne d'un ménisque	L99	M23.2

4) Un bon SUMeHR nécessite aussi une exportation régulière vers le RSW

1) Rigueur d'encodage (ut

On coche ou décoche les items qui seront exportés

2) Attribuer correctement l

• Problèmes & Diagnostics

• Antécédents = passifs

• Pertinent ou pas (= non

• Date de début – date de

3) Encodage en termes co

• Dictionnaire logiciel (Ex :

On coche ou décoche les choix d'exportation

• Bases de données : ICF

etc...

Détails de l'exportation

Nom: TEST Date de naissan... 06/03/1953 Rue et N°: GRAND ROUTE 85
Prénoms: AARON NISS: Localité: NAMUR

<input checked="" type="checkbox"/>	Titre	Date de début	Date de fin	CISP	Auteur
<input checked="" type="checkbox"/>	● asthme durant l'enfance	01/01/1960		R96	KGO
<input checked="" type="checkbox"/>	● hypertension artérielle bénigne primaire	28/11/2010		K86	KGO
<input checked="" type="checkbox"/>	● dysthyroïdie	13/09/2018		T99	KGO

Médication

<input checked="" type="checkbox"/>	Nom	Date de début	Posologie	Auteur
<input checked="" type="checkbox"/>	L-Thyroxine compr. disp. (séc.) 112x 50µg	13/09/2018	1 x 1 compr. par jour (a jeun)	KGO
<input checked="" type="checkbox"/>	Asaflow compr. gastro-résist. 168x 80mg	01/01/2013	1 x 1 compr. par jour (au pe...	KGO
<input checked="" type="checkbox"/>	Coveram 10/10 compr. 90x	28/11/2010	1 x 1 compr. par jour (au pe...	KGO

Vaccinations

<input checked="" type="checkbox"/>	Titre	Date	Indication	Auteur
-------------------------------------	-------	------	------------	--------

Exporter le SumEhr sur InterMed / Brusafe
 Synchroniser automatiquement le SumEhr des patients
 Afficher un aperçu à la fermeture du dossier

Visualiser Ignorer Exportation

Ascenseur pour visualiser tous les items

4) Vérification des items et exportation régulière vers le RSW (Intermed)

4) Un bon SUMeHR nécessite aussi une exportation régulière vers le RSW

Détails de l'exportation

- Exporter le SumEhr sur InterMed / Brusafe
- Synchroniser automatiquement le SumEhr des patients
- Afficher un aperçu à la fermeture du dossier

Visualiser

Ignorer

Exportation

Gestion des données externes

Mises à jour automatiques

Sumehr

Pas d'exportation

Schéma de médication Vitalink

Pas d'exportation

Exportation automatique sans aperçu

Exportation automatique avec aperçu

Critère 2/10:

SUMeHR > 25% des DMG.

Démonstration dans CareConnect

Copyright e-santé wallonie Tous droits réservés

SUMeHR vu par les Médecins sur le RSW:

- Mr SULVOYE Toudie (09/12/1922) - Rapport résumé d'urgence - Fichier créé le 28/03/2018

aperçu général | Volontés du patient | Allergies | Risques sociaux | Facteurs de risques | Diagnostics | Antécédents | Médications | Vaccins

Patient

NISS 22.12.09-170.09 **Auteur** INAMI 1.92729.10.004
 Nom SULVOYE Profil Médecin
 Prénom TOUDIE Nom MERSCH-MERSCH
 Sexe male Prénom Laurent
 Date de naissance 09/12/1922

Volontés du patient
 Refus de réanimation
 Refus de transfusion sanguine
 Accord pour euthanasie

Gestionnaire du DMG
 INAMI 1.92729.10.004
 Nom MERSCH-MERSCH
 Prénom Laurent
 Date

Personne de contact
 Nom TEST
 Prénom Albert 1
 Sexe male
 Date de naissance 11/11/1911
 Adresse Rue de Fernelmont, 11
 5020 Champion BE
 Email docjkk@tuckmachin
 Téléphone 228765
 Langue maternelle fr

Description	Début	Fin	Statut	Commentaire	Certitud
Allergies					
Penicillines à large spectre	09/02/2015			oedème de Quincke	
Risques sociaux					
minimex	04/02/2015				
Facteurs de risques					
tabagisme	09/02/2015				
insuffisance rénale chronique	09/02/2015				
Diagnostics					
oesophagite peptique grade B 30/05/2011	10/02/2015		active		
diabète sucré type II [NIDD]	01/01/2006		active		
Antécédents					
hyperlipémie hypertension artérielle	09/02/2015		inactive		
infarctus du myocarde	09/02/2015		inactive		
cholécystectomie	09/02/2015		inactive		
fracture du tibia en 2012	09/02/2015		inactive		
colique néphrétique lithotripsie	01/01/2008		inactive		
Médications					
CRESTOR (C) 20MG - 98 compr. pellicule(s)	09/02/2015		prescribed	chronic	2 compr. 1 x / jour 2 p
PANTOPRAZOLE TEVA (C) 20MG - 100 compr. gastroresistant(s)	09/02/2015		prescribed	chronic	2 compr. 1 x / jour 2 p
CORUNO (C) 16MG - 42 comprimé(s) à action prolongée	09/02/2015		prescribed	chronic	1 compr. 1 x / jour 1 p
OLMETEC PLUS (C) 40MG/12,5MG - 98 compr. pellicule(s)	09/02/2015		prescribed	chronic	1 compr. 1 x / jour 1 p
CALCIUM CARBONATE 1250	09/02/2015		prescribed	chronic	1 compr. 1 x / jour 1 p
METFORMAX (C) 850MG - 120 compr. enrobe(s)	22/10/2012		prescribed	chronic	1 compr. enrobe(s) 2 : dejeuner, 1 pdt. soupe
Vaccins					
Influvac S (2014-2015) (c)		10/10/2014	administrated		
Boostrix (c)		22/10/2012	administrated		

Avertissement : Les données présentes dans un SUMEHR ne peuvent être considérées comme exhaustives. Ceci est en concordance avec les principes du RSW. Ces données sont présentées à titre purement indicatif et ne dispensent jamais d'une

Patient

NISS 22.12.09-170.09
 Nom SULVOYE
 Prénom TOUDIE
 Sexe male
 Date de naissance 09/12/1922

Volontés du patient

Refus de réanimation
 Refus de transfusion sanguine
 Accord pour euthanasie

Gestionnaire du DMG

INAMI 1.92729.10.004
 Nom MERSCH-MERSCH
 Prénom Laurent
 Date

Personne de contact

Nom TEST
 Prénom Albert 1
 Sexe male
 Date de naissance 11/11/1911
 Adresse Rue de Fernelmont, 11
 5020 Champion BE
 Email docjkk@tuckmachin
 Téléphone 228765

SUMeHR vu par les Médecins sur le RSW:

Mr SULVOYE Toudie (09/12/1922) - Rapport résumé d'urgence - Fichier créé le 28/03/2018

aperçu général | Volontés du patient | Allergies | Risques sociaux | Facteurs de risques | Diagnostics | Antécédents | Médications | Vaccins

Patient
 NISS 22.12.09-170.09
 Nom SULVOYE
 Prénom TOUDIE
 Sexe male
 Date de naissance 09/12/1922

Auteur
 INAMI 1.92729.10.004
 Profil Médecin
 Nom MERSCH-MERSCH
 Prénom Laurent

Volontés du patient
 Refus de réanimation
 Refus de transfusion sanguine
 Accord pour euthanasie

Gestionnaire du DMG
 INAMI 1.92729.10.004
 Nom MERSCH-MERSCH
 Prénom Laurent
 Date

Personne de contact
 Nom TEST
 Prénom Albert 1
 Sexe male
 Date de naissance 11/11/1911
 Adresse Rue de Fernelmont, 11
 5020 Champion BE
 Email docjkk@tuckmachin
 Téléphone 228765
 Langue maternelle fr

Description	Début	Fin	Statut	Commentaire
Allergies Penicillines à large spectre	09/02/2015			oedème de Quincke
Risques sociaux minimex	04/02/2015			
Facteurs de risques tabagisme insuffisance rénale chronique	09/02/2015 09/02/2015			
Diagnostics oesophagite peptique grade B 30/05/2011 diabète sucré type II [NIDD]	10/02/2015 01/01/2006		active active	
Antécédents hyperlipémie hypertension artérielle infarctus du myocarde cholécystectomie fracture du tibia en 2012 colique néphrétique lithotripsie	09/02/2015 09/02/2015 09/02/2015 09/02/2015 01/01/2008		inactive inactive inactive inactive inactive	
Médications CRESTOR (C) 20MG - 98 compr. pellicule(s) PANTOPRAZOLE TEVA (C) 20MG - 100 compr. gastroresistant(s) CORUNO (C) 16MG - 42 comprimé(s) à action prolongée OLMETEC PLUS (C) 40MG/12,5MG - 98 compr. pellicule(s) CALCIUM CARBONATE 1250 METFORMAX (C) 850MG - 120 compr. enrobe(s)	09/02/2015 09/02/2015 09/02/2015 09/02/2015 09/02/2015 22/10/2012		prescribed prescribed prescribed prescribed prescribed prescribed	chronic chronic chronic chronic chronic chronic
Vaccins Influvac S (2014-2015) (c) Boostrix (c)		10/10/2014 22/10/2012	administrated administrated	

Indications
 saisonalinfluenza
 diphteria
 tetanus
 pertussis

Avertissement : Les données présentes dans un SUMeHR ne peuvent être considérées comme exhaustives. Ceci est en concordance avec les principes du RSW. Ces données sont présentées à titre purement indicatif et ne dispensent

Description	Début
Allergies Penicillines à large spectre	09/02/2015
Risques sociaux minimex	04/02/2015
Facteurs de risques tabagisme insuffisance rénale chronique	09/02/2015 09/02/2015
Diagnostics oesophagite peptique grade B 30/05/2011 diabète sucré type II [NIDD]	10/02/2015 01/01/2006
Antécédents hyperlipémie hypertension artérielle infarctus du myocarde cholécystectomie fracture du tibia en 2012 colique néphrétique lithotripsie	09/02/2015 09/02/2015 09/02/2015 09/02/2015 01/01/2008
Médications CRESTOR (C) 20MG - 98 compr. pellicule(s) PANTOPRAZOLE TEVA (C) 20MG - 100 compr. gastroresistant(s) CORUNO (C) 16MG - 42 comprimé(s) à action prolongée OLMETEC PLUS (C) 40MG/12,5MG - 98 compr. pellicule(s) CALCIUM CARBONATE 1250 METFORMAX (C) 850MG - 120 compr. enrobe(s)	09/02/2015 09/02/2015 09/02/2015 09/02/2015 09/02/2015 22/10/2012
Vaccins Influvac S (2014-2015) (c) Boostrix (c)	
Indications seasonalinfluenza diphteria tetanus	

SUMeHR vu par les Médecins sur le RSW:

Mr SULVOYE Toudie (09/12/1922) - Rapport résumé d'urgence - Fichier créé le 28/03/2018

[Aperçu général](#)
[Volontés du patient](#)
[Allergies](#)
[Risques sociaux](#)
[Facteurs de risques](#)
[Diagnostics](#)
[Antécédents](#)
[Médications](#)
[Vaccins](#)

Patient
 NISS 22.12.09-170.09
 Nom SULVOYE
 Prénom TOUDIE
 Sexe male
 Date de naissance 09/12/1922

Auteur
 INAMI 1.92729.10.004
 Profil Médecin
 Nom MERSCH-MERSCH
 Prénom Laurent

Volontés du patient
 Refus de réanimation
 Refus de transfusion sanguine
 Accord pour euthanasie

Gestionnaire du DMG
 INAMI 1.92729.10.004
 Nom MERSCH-MERSCH
 Prénom Laurent
 Date

Personne de contact
 Nom TEST
 Prénom Albert 1
 Sexe male
 Date de naissance 11/11/1911
 Adresse Rue de Fernelmont, 11
 5020 Champion BE
 Email doc@tuckmachin
 Téléphone 228765
 Langue maternelle fr

Description	Début	Fin	Statut	Commentaire	Certitude	IBU1/ICPC/ICD
Allergies Penicillines à large spectre	09/02/2015			oedème de Quincke		-/-
Risques sociaux minimex	04/02/2015					-/-
Facteurs de risques tabagisme insuffisance rénale chronique	09/02/2015 09/02/2015					-/P17/F17.0 -/U99/N18.9
Diagnostics oesophagite peptique grade B 30/05/2011 diabète sucré type II [NIDD]	10/02/2015 01/01/2006		active active			-/- -/T90/E11
Antécédents hyperlipémie hypertension artérielle infarctus du myocarde cholécystectomie fracture du tibia en 2012 colique néphrétique lithotripsie	Dé 09 09 09 09 01					
Médications CRESTOR (C) 20MG - 98 compr. pellicule(s) PANTOPRAZOLE TEVA (C) 20MG - 100 compr. gastroresistant(s) CORUNO (C) 16MG - 42 comprimé(s) à action prolongée OLMETEC PLUS (C) 40MG/12,5MG - 98 compr. pellicule(s) CALCIUM CARBONATE 1250 METFORMAX (C) 850MG - 120 compr. enrobé(s)	Dé 09/ 09/ 09/ 09/ 09/ 22/;					
Vaccins Influvac S (2014-2015) (c) Boostrix (c)						

tétanus
pertussis

Avertissement : Les données présentes dans un SUMEHR ne peuvent être considérées comme exhaustives. Ceci est en concordance avec les principes du RSW. Ces données sont présentes à titre purement indicatif et ne dispensent jamais d'une anamnèse circonstanciée.

Avertissement : Les données présentes dans un SUMEHR ne peuvent être considérées comme exhaustives. Ceci est en concordance avec les principes du RSW. Ces données sont présentes à titre purement indicatif et ne dispensent jamais d'une anamnèse circonstanciée.

Avertissement : Les données présentes dans un SUMEHR ne peuvent être considérées comme exhaustives. Ceci est en concordance avec les principes du RSW. Ces données sont présentes à titre purement indicatif et ne dispensent jamais d'une anamnèse circonstanciée.

Prime de pratique intégrée 2018 - critère 2/10

SUMeHR > 25% des DMG : Plan

1. Contenu du SUMeHR
2. **Accès aux données (en fonction des prestataires)**
3. FAQ des médecins généralistes concernant le SUMeHR
4. Le « bon » SUMeHR et le « super » SUMeHR.

Lorsqu'un patient consulte son Médecin Généraliste

Accès aux données santé



SUMeHR

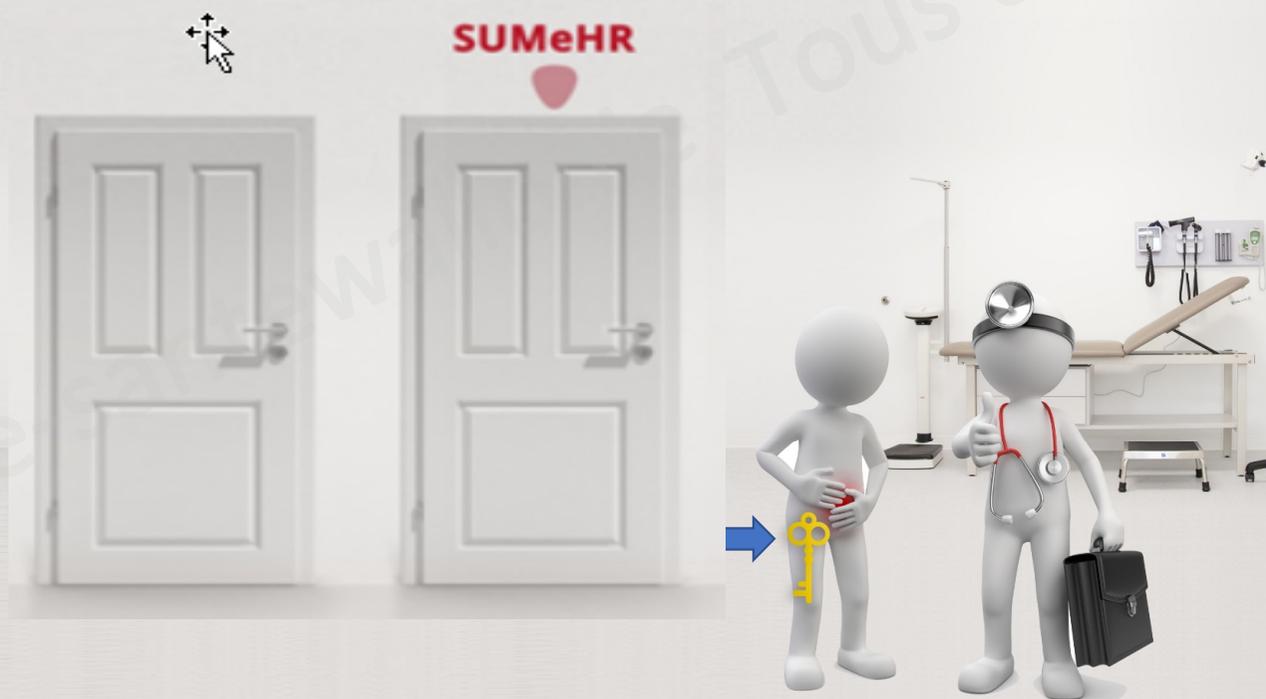


Copyright

Tous droits réservés

Il a la possibilité de lui donner l'accès à ses données de santé
(clé = lien thérapeutique)

Accès aux données santé



Copyright

Tous droits réservés

Cela ouvre l'accès du Médecin au SUMeHR et à toutes les autres données de santé



Cela ouvre l'accès du Médecin au SUMeHR et à toutes les autres données de santé

Contenu du SUMeHR

RAPPORT DE CONTACT
EXAMEN RADIOLOGIQUE



- [+] Données administratives du patient
- [+] Date de création du SUMeHR
- [+] Auteur du SUMeHR
- [+] Dépositaire du DMG
- [+] Personnes de contact
- [+] Prestataires de soins de contact
- [+] Risques sociaux
- [+] Volontés du patient
- [+] Allergies & Intolérances médicamenteuses
- [+] Facteurs de risques
- [+] Problèmes actuels du patient (et/ou diagnostics)
- [+] Antécédents
- [+] Médication active du patient
- [+] Vaccins administrés

Items
Administratifs

Items
Médicaux

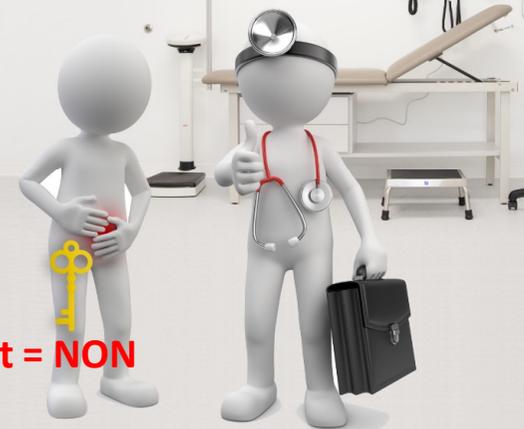
Cela ouvre aussi l'accès aux données auxquelles le patient n'a pas accès
= donnée confidentielle ou donnée pas (encore) accessible au patient.

Accès aux données santé



Accès patient = OUI

Accès patient = NON



Parfois lors de la consultation les MG prennent connaissance ...

Accès aux données santé

SUMeHR



Copyright e-santé.fr
Tous droits réservés

... d'informations ultrasensibles (traitement par Viagra, toxicomanie, séropositif, ...) que le patient ne souhaite pas partager (sauf avec certains médecins si besoin)

Accès aux données santé

SUMeHR



Il est dès lors conseillé de ne pas mettre ces données ultrasensibles dans un SUMeHR



Et on peut indiquer dans un item du SUMeHR que certaines données ultrasensibles ne sont pas présentes



Dans le cadre d'un lien thérapeutique, le dentiste obtiendra l'accès à certains documents dont le SUMeHR **Filtré**

Accès aux données santé



Même chose si le patient va chez son pharmacien :
Accès au SUMeHR filtré, et même chose pour les infirmières

Accès aux données santé



SUMeHR Filtré : Késéksa?

Acces aux données santé



Accès SUMeHR : Pharmaciens, Dentistes & Infirmiers

= SUMeHR Filtré

- [+] Données administratives du patient
- [+] Date de création du SUMeHR
- [+] Auteur du SUMeHR
- [+] Dépositaire du DMG
- [+] Personnes de contact
- [+] Prestataires de soins de contact
- [+] Risques sociaux
- ~~[+] Volontés du patient~~
- [+] Allergies & Intolérances médicamenteuses
- [+] Facteurs de risques
- ~~[+] Problèmes actuels du patient (et/ou diagnostics)~~
- ~~[+] Antécédents~~
- [+] Médication active du patient
- [+] Vaccins administrés

Items
Administratifs

Items
Médicaux

Accès SUMeHR : Pharmaciens, Dentistes & Infirmiers

= SUMeHR Filtré

- [+] Données administratives du patient
- [+] Date de création du SUMeHR
- [+] Auteur du SUMeHR
- [+] Dépositaire du DMG
- [+] Personnes de contact
- [+] Prestataires de soins de contact
- [+] Risques sociaux

Items
Administratifs

~~[+] Volontés du patient~~

Items non visibles [+] Allergies & Intolérances médicamenteuses

[+] Facteurs de risques

Insuffisance rénale chronique

A copier

~~[+] Problèmes actuels du patient (et/ou diagnostics)~~

~~[+] Antécédents~~

[+] Médication active du patient

[+] Vaccins administrés

Items
Médicaux

Vision du SUMeHR : Pharmaciens, Dentistes & Infirmiers = SUMeHR Filtré

<u>Patient</u>	
NISS	22.12.09-170.09
Nom	Sulvoye
Prénom	Toudie
Sexe	female
Date de naissance	09/12/1922

<u>Allergies</u>	
<u>Description</u>	<u>Début</u>
ANTIBIOTIQUES BETA-LACTAMES -> PENICILLINES	26/05/2014

<u>Risques sociaux</u>	
<u>Description</u>	<u>Début</u>
NEVROSE D'ANGOISSE	26/05/2014

<u>Facteurs de risques</u>	
<u>Description</u>	<u>Début</u>
DIABETE DE TYPE II	
INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE	

<u>Médications</u>	
<u>Description</u>	<u>Début</u>
UNI DIAMICRON COMPR. LIB. MODIF. 90X 60MG	26/06/2017
L-THYROXINE COMPR 112X 50 MCG	18/11/2015
LOORTAN COMPR 98X 100MG	18/11/2015
METFORMINE TEVA COMPR 100X 850MG	18/11/2015
PANTOMED COMPR EC 100X 40MG	18/11/2015

<u>Vaccins</u>	
<u>Description</u>	<u>Indications</u>
GRIPPE-INFLUENZA	seasonalinfluenza
TEDIVAX PRO ADULTO	diphtheria
	tetanus
GRIPPE-INFLUENZA	seasonalinfluenza
TEDIVAX PRO ADULTO	diphtheria
	tetanus

Avertissement : Les données présentes dans un SUMEHR ne peuvent être considérées comme exhaustive.



Diagnosics (problèmes)

Antécédents

Tous droits réservés

Accès différent aux documents en fonction du prestataire de soins : Matrice d'accès 2018 (évolutive)

Type de document	Catégorie de prestataire de soins AR78												
	Médecin	Sage-femme	Pharmacien	Pharmacien	Pharmacien	Dentiste	Infirmier	Kiné	Ergo	Logopède	Diététicien	Podologue	Autre
			Biologiste	Hospitalier									
Sumehr	Oui	Oui	Oui	Oui	Partiel	Partiel	Partiel	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Schéma de médication	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Note patient	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Note de journal	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Rapport de contact	Oui	Oui	Oui	Oui	Limité	Limité	Limité*	Limité*	Limité*	Limité*	Limité	Limité	Limité
Trajets de soins	Oui	Oui	Oui	Oui	Limité	Limité	Oui	Limité*	Limité*	Limité*	Oui	Oui	Limité
Mesures de « telemonitoring »	Oui	Oui	Oui	Oui	Limité	Limité	Oui	Limité*	Limité*	Limité*	Oui	Oui	Limité
Documents hospitaliers standards	Oui	Oui	Oui	Oui	Limité	Limité	Limité*	Limité*	Limité*	Limité*	Limité	Limité	Limité
Imagerie médicale	Oui	Oui	Oui	Oui	Limité	Limité	Limité*	Limité*	Limité*	Limité*	Limité	Limité	Limité
Passeport BeCoag	Oui	Oui	Oui	Oui	Limité	Limité	Limité*	Limité*	Limité*	Limité*	Limité	Limité	Limité
Documents de santé à caractère psychiatrique	Conditionné	Limité	Limité	Limité	Limité	Limité	Limité*	Limité*	Limité*	Limité*	Limité	Limité	Limité

Remarques et précisions :

- L'accès « partiel » au sumehr signifie plus précisément l'accès aux éléments de médication et de vaccination, aux allergies, aux intolérances médicamenteuses et aux facteurs de risques. Cet accès est conditionné par l'existence d'une relation thérapeutique individuelle avec le prestataire de soins au niveau du RSW.
- Les « documents hospitaliers standards » couvrent l'ensemble des documents tels que les lettres de sortie, les résultats de laboratoires, les lettres de transfert qui ne font pas l'objet d'une ligne spécifique.
- Un accès dénoté « limité » signifie que l'accès du professionnel est limité aux documents émis par un professionnel de la même catégorie ; l'accès « limité* » exprime que les infirmiers, les kinésithérapeutes, les ergothérapeutes et des logopèdes peuvent accéder aux documents de l'ensemble de ces 4 catégories.
- L'accès dénoté « conditionné » rappelle que l'accès aux documents à caractère psychiatrique est limité aux professionnels de la santé accrédités explicitement et distinctement pour ce domaine.
- Le passeport BeCoag est mis disposition par les patients hémophiles qui le souhaitent au travers du portail BeCoag.

Accès différent aux documents en fonction du prestataire de soins en 2018 :

Les notes de journal (≡ feuilles de liaison qui restent à domicile) sont accessibles par tous

Les schémas de médication

- Accessibles aux médecins (& sages-femmes) + **infirmiers, dentistes et pharmaciens.**
- Pas accessibles aux kinés, diététiciens, podologues, autres...

Les trajets de soins

- Accessibles aux médecins (& sages-femmes) + **infirmiers, diététiciens et podologues.**
- Pas accessibles aux dentistes, pharmaciens, kinés, autres...

Les rapports de contacts (rapports spécialisés)

- Accessibles aux médecins (& sages-femmes) + **profession concernée (infi = ok par autre infi)**
- Pas accessibles aux autres que la profession concernée (kiné ne peut pas voir rapport infi ni rapport médecin, ...)

Les notes des patients

- Accessibles aux médecins (& sages-femmes)
- Pas accessibles aux autres (infirmiers, dentistes, pharmaciens, kinés, diététiciens, podologues, ...)

Evolution des mentalités

Concernant le partage des données de santé

Le partage avec le patient devient obligatoire (souhait politique).

Une grande majorité des patients souhaite :

- 1) Obtenir l'accès à l'ensemble de leurs données santé.
- 2) Partager avec tous les prestataires de soins qu'ils consultent l'ensemble de leurs données santé si cela peut-être utile à améliorer la qualité de leurs soins (La majorité des patients n'a rien à cacher).



Evolution de mentalité des MG

Concernant le partage des données de santé

Sondage 3 questions à l'AG du RGN du 13/06/2018 et à l'AG de GAMENA du 20/06/2018

Dans le cadre d'un lien thérapeutique entre le prestataire de soins et son patient :

- Accepteriez-vous que le SUMeHR soit complètement accessible aux pharmaciens, dentistes & infirmiers (SUMeHR filtré → SUMeHR complet)?

Question 1 : OUI – NON (Réponse = OUI)

- Accepteriez-vous que le SUMeHR soit accessible aux kinés
De manière filtrée?

Question 2 : OUI – NON (Réponse = OUI)

De manière complète?

Question 3 : OUI – NON (Réponse = NON)



Prime de pratique intégrée 2018 - critère 2/10

SUMeHR > 25% des DMG : Plan

1. Contenu du SUMeHR
2. Accès aux données (en fonction des prestataires)
3. **FAQ des médecins généralistes concernant le SUMeHR**
4. Le « bon » SUMeHR et le « super » SUMeHR.

Question 1: Si j'envoie un SUMeHR, est-ce que tout est **bien sécurisé**?

Réponse :

La sécurité est assurée par RSW :

- Audit de sécurité en 2010
- Audit de sécurité en 2014 (avec tests de pénétrations, analyse de la gouvernance, etc...)
- Planification du plan de sécurité pour 2015
- Engagement d'un CSSI (budget de 60.000€/an +-)
- Dans le cadre du RGDP, engagement en 2018 d'un DPD (délégué à la protection des données)



Question 2: Un SUMeHR peut-il être lu par un médecin d'assurance?

Réponse :

Non : pas de porte en tant que médecin conseil

NB : Le patient peut aussi toujours voir qui a accédé à son dossier (traçabilité)

SULVOYE TOUDIE - M, 9/12/1922

Informations document

Date	Type	Auteur	Service	Site	Gérer
18/04/2018	Rapport de consultation	MERSCH-MERSCH Laurent			

Liste des accès au document

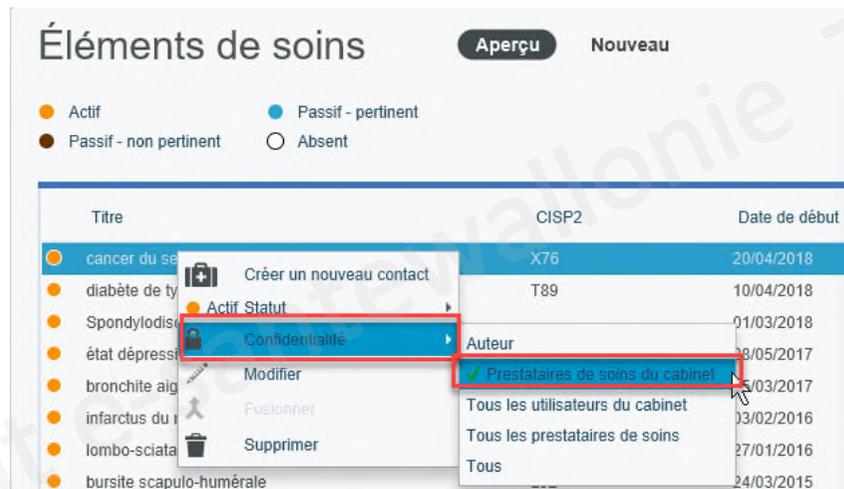
Date	Utilisateurs
29/06/2018 (10:15)	BOURDEAUD'HUI Arjun Alexis (Médecin)
22/06/2018 (11:19)	VANDEBERGHE André Jean (Médecin)
20/06/2018 (13:31)	POLLET Isabelle (Infirmier)
8/06/2018 (18:56)	MERSCH-MERSCH Laurent Pierre E (Médecin)
6/06/2018 (11:58)	GILLET Pierre Georges (Médecin)
1/06/2018 (10:31)	GILLET Pierre Georges (Médecin)
22/05/2018 (12:58)	DEFOUR Thierry André H (Médecin)
22/05/2018 (12:42)	SABOT Jean Pierre A (Médecin)
18/05/2018 (10:49)	DEFOUR Thierry André H (Médecin)
17/05/2018 (14:24)	DEFOUR Thierry André H (Médecin)



Question 3: Je ne suis pas certain que mon patient ait envie que le dentiste qu'il consulte sache qu'il prend du Viagra (ou est toxicomane, ...)

Réponse :

- 1) Le MG peut décider avec son patient de ne pas partager certaines données ultrasensibles (« item décoché » ou « statut non relevant » dans le SUMeHR publié)



Éléments de soins

Aperçu Nouveau

● Actif ● Passif - pertinent
● Passif - non pertinent ○ Absent

Titre	CISP2	Date de début
● cancer du se	X76	20/04/2018
● diabète de ty	T89	10/04/2018
● Spondylodis		01/03/2018
● état dépressi		08/05/2017
● bronchite aig		05/03/2017
● infarctus du		03/02/2016
● lombo-sciata		27/01/2016
● bursite scapulo-humérale		24/03/2015

Context menu options:

- Créer un nouveau contact
- Actif Statut
- Confidentialité
- Modifier
- Fusionner
- Supprimer

Sub-menu for Confidentialité:

- Auteur
- ✓ Prestataires de soins du cabinet
- Tous les utilisateurs du cabinet
- Tous les prestataires de soins
- Tous



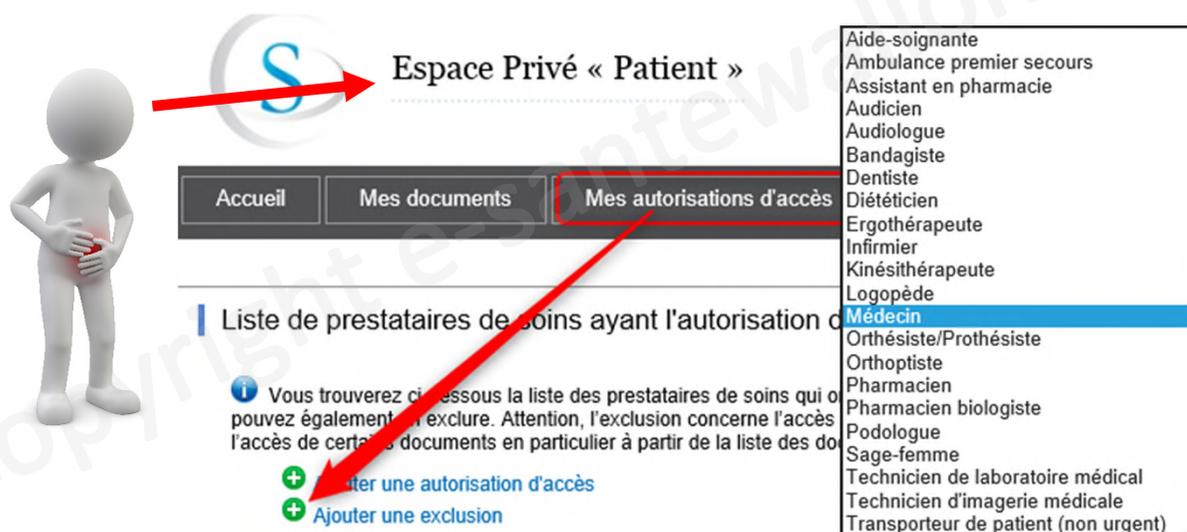
Question 4: C'est au patient (et pas au MG) de décider de ce qu'il veut partager ou non.

Réponse :

Effectivement le patient lui-même peut donner ou refuser l'accès à un document à un prestataire.

Il peut aussi le faire document par document. (il peut donc empêcher l'accès à ses données ultrasensibles à un médecin particulier et pas aux autres).

NB : Il peut aussi toujours voir qui a accédé à son dossier (traçabilité)



Espace Privé « Patient »

Accueil Mes documents Mes autorisations d'accès

Liste de prestataires de soins ayant l'autorisation d'accès

Vous trouverez ci-dessous la liste des prestataires de soins qui ont l'autorisation d'accès à vos documents. Vous pouvez également les exclure. Attention, l'exclusion concerne l'accès à certains documents en particulier à partir de la liste des documents.

- + Ajouter une autorisation d'accès
- + Ajouter une exclusion

Aide-soignante
Ambulance premier secours
Assistant en pharmacie
Audicien
Audiologue
Bandagiste
Dentiste
Diététicien
Ergothérapeute
Infirmier
Kinésithérapeute
Logopède
Médecin
Orthésiste/Prothésiste
Orthoptiste
Pharmacien
Pharmacien biologiste
Podologue
Sage-femme
Technicien de laboratoire médical
Technicien d'imagerie médicale
Transporteur de patient (non urgent)

SULVOYE TOUDIE - M, 9/12/1922

Informations document

Date	Type	Auteur	Service	Site
18/04/2018	Rapport de consultation	MERSCH-MERSCH Laurent	-	-

Accessibilité du document

Changer statut :

- Ce document est accessible par tous les prestataires de soins ayant une autorisation d'accès sauf.
- Ce document est accessible uniquement par :

aucun résultat

Ajouter une interdiction :

Prestataire de soins

Nom

Dallaturca Meidhi (Infirmier) [Inami:48298773568]

Ajouter

Question 5: J'ai entendu que les kinés pourraient aussi avoir accès au SUMeHR.

Réponse :

Effectivement certaines données contenues dans le SUMeHR sont nécessaires à d'autres prestataires afin d'améliorer la qualité de leurs soins. Il est donc logique de partager ces informations en fonction des besoins (matrice d'accès évolutive).

Des négociations sont en cours et il est probable que en 2019 certains items soient aussi partagés avec les infirmiers, pharmaciens, dentistes & kinés :

- [+] Volontés du patient
- [+] Problèmes actuels du patient (et/ou diagnostics)
- [+] Antécédents



NB : cela nous évitera de devoir recopier des items pour faire passer l'information



Question 6: Peut-on me reprocher d'envoyer un SUMeHR incomplet?

Réponse :

Avertissement : Les données présentes dans un SUMEHR ne peuvent être considérées comme exhaustives. Ceci est en concordance avec les principes du RSW. Ces données sont présentes à titre **purement indicatif** et ne dispensent jamais d'une anamnèse circonstanciée.

Non : mieux vaut envoyer un SUMeHR incomplet que de ne pas envoyer de SUMeHR

Mais bientôt la norme légale sera l'obligation de publier un Sumehr

Prime de pratique intégrée 2018 - critère 2/10

SUMeHR > 25% des DMG : Plan

1. Contenu du SUMeHR
2. Accès aux données (en fonction des prestataires)
3. FAQ des médecins généralistes concernant le SUMeHR
4. **Le « bon » SUMeHR et le « super » SUMeHR.**

Le « bon » SUMeHR de l'enfant



[+] Données administratives du patient

[+] Date de création du SUMeHR

[+] Auteur du SUMeHR

[+] Dépositaire du DMG

[+] Personnes de contact

[+] Prestataires de soins de con

[+] Risques sociaux

[+] Volontés du patient

[+] Allergies & Intolérances méd

[+] Facteurs de risques

[+] Problèmes actuels du patient

[+] Antécédents

[+] Médication active du patient

[+] Vaccins administrés

= Automatique

CALENDRIER DE VACCINATION 2018

Recommandé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

	Nourrissons					Enfants et adolescents				Adultes		
	8 sem. 2 mois	12 sem. 3 mois	16 sem. 4 mois	12 mois	15 mois	5-6 ans	11-12 ans	13-14 ans	15-16 ans	♀	10 ans	65 ans
Poliomyélite	●	●	●	●	●	●						
Diphtérie	●	●	●	●	●	●						
Tétanos	●	●	●	●	●	●				●	▲	
Coqueluche	●	●	●	●	●	●				●		
Haemophilus influenzae de type b	●	●	●	●	●					●		
Hépatite B	●	●	●	●	●							
Rougeole				●	●		●					
Rubéole				●	●		●					
Oreillons				●	●		●					
Méningocoque C					●							
Pneumocoque	●		●	●								▲
Rotavirus (vaccin oral)	▲	▲	▲									
Papillomavirus (HPV)								✖✖				
Grippe (Influenza)												▲

● Recommandé à tous et gratuit
 ▲ Recommandé à tous, remboursé mais pas gratuit
 ◻ Vaccin combiné (une seule injection)
 ✖ Recommandé aux jeunes filles et gratuit (2 doses)
 ♀ Femmes enceintes entre 24 et 32 semaines de grossesse

Ce calendrier est susceptible d'être modifié au fil des ans. Votre médecin pourra éventuellement l'adapter à votre enfant, n'hésitez pas à discuter vaccinations avec lui. Certains de ces vaccins peuvent être conseillés à d'autres âges, en fonction de l'état de santé individuel.

ONE
 PROVAC
 FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



Le « bon » SUMeHR de l'adulte

[+] Données administratives du patient

[+] Date de création du SUMeHR

[+] Auteur du SUMeHR

= Automatique

[+] Dépositaire du DMG

[+] Personnes de contact

[+] Prestataires de soins de contact

[+] Risques sociaux

[+] Volontés du patient

[+] Allergies & Intolérances médicamenteuses

[+] Facteurs de risques

[+] Problèmes actuels du patient (et/ou diagnostics)

[+] Antécédents

[+] Médication active du patient

[+] Vaccins administrés

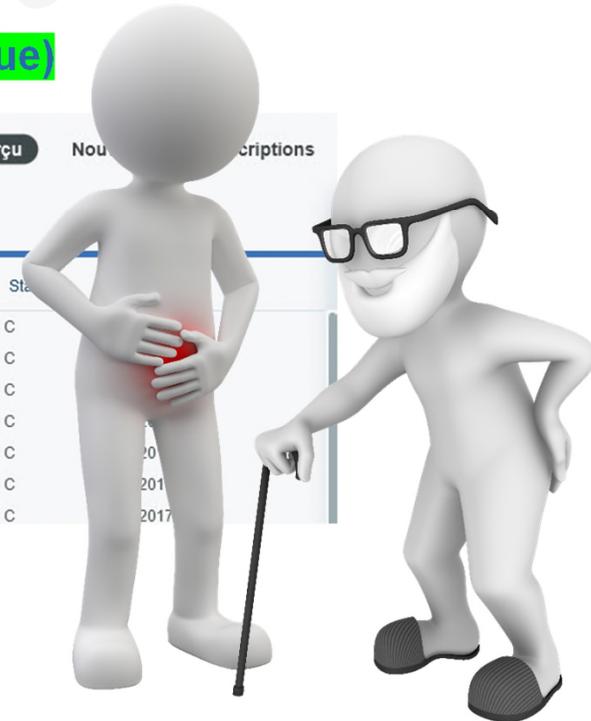


Le « bon » SUMeHR de l'adulte

- [+] Données administratives du patient
- [+] Date de création du SUMeHR
- [+] Auteur du SUMeHR
- [+] Dépositaire du DMG
- [+] Personnes de contact
- [+] Prestataires de soins de contact
- [+] Risques sociaux
- [+] Volontés du patient
- [+] Allergies & Intolérances médicamenteuses
- [+] Facteurs de risques
- [+] Problèmes actuels du patient (et/ou diagnostics)
- [+] Antécédents
- [+] Médication active du patient
- [+] Vaccins administrés

= Automatique
= Automatique
(si prescription informatique)

Médicament	Statut
Asaflow compr. gastro-résist. 168x 80mg (4)	C
Bisoprolol EG compr. (séc.) 100x 2,5mg (1)	C
Duovent 20/50 sol. inhal. (flacon press.) HFA 200dos. (1)	C
Lysomucil compr. efferv. 60x 600mg (2)	C
Paracetamol Teva compr. (séc.) 120x 1g (1)	C
Relvar 92/22 poudre inhal. (unidose) Ellipta 3x30dos. (1)	C
Tramadol/Paracetamol Teva 37,5/325 compr. pellic. 90x ...	C



Encore mieux!

[+] Données administratives du patient

[+] Date de création du SUMeHR

[+] Auteur du SUMeHR

[+] Dépositaire du DMG

[+] Personnes de contact

[+] Prestataires de soins de contact

[+] Risques sociaux

[+] Volontés du patient

[+] Allergies & Intolérances médicamenteuses

[+] Facteurs de risques

[+] Problèmes actuels du patient (et/ou diagnostics)

[+] Antécédents

[+] Médication active du patient

[+] Vaccins administrés

= Automatique

= Automatique

(si prescription informatique)

Encodage Manuel



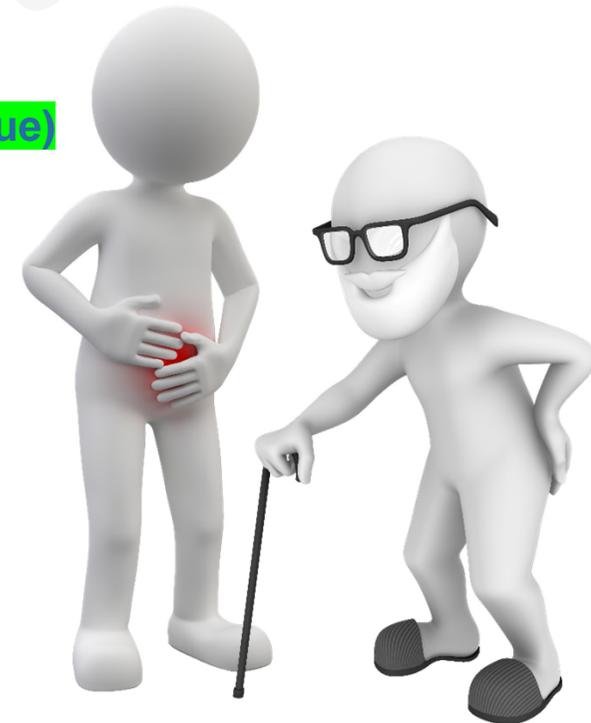
Encore mieux que mieux!

- [+] Données administratives du patient
- [+] Date de création du SUMeHR
- [+] Auteur du SUMeHR
- [+] Dépositaire du DMG
- [+] Personnes de contact
- [+] Prestataires de soins de contact
- [+] Risques sociaux
- [+] Volontés du patient
- [+] Allergies & Intolérances médicamenteuses
- [+] Facteurs de risques
- [+] Problèmes actuels du patient (et/ou diagnostics)
- [+] Antécédents
- [+] Médication active du patient
- [+] Vaccins administrés

= Automatique

= Automatique
(si prescription informatique)

Encodage Manuel



Encore plus mieux que mieux!

[+] Données administratives du patient

[+] Date de création du SUMeHR

[+] Auteur du SUMeHR

[+] Dépositaire du DMG

[+] Personnes de contact

[+] Prestataires de soins de contact

[+] Risques sociaux

[+] Volontés du patient

[+] Allergies & Intolérances médicamenteuses

[+] Facteurs de risques

[+] Problèmes actuels du patient (et/ou diagnostics)

[+] Antécédents

[+] Médication active du patient

[+] Vaccins administrés

= Automatique

= Automatique

(si prescription informatique)

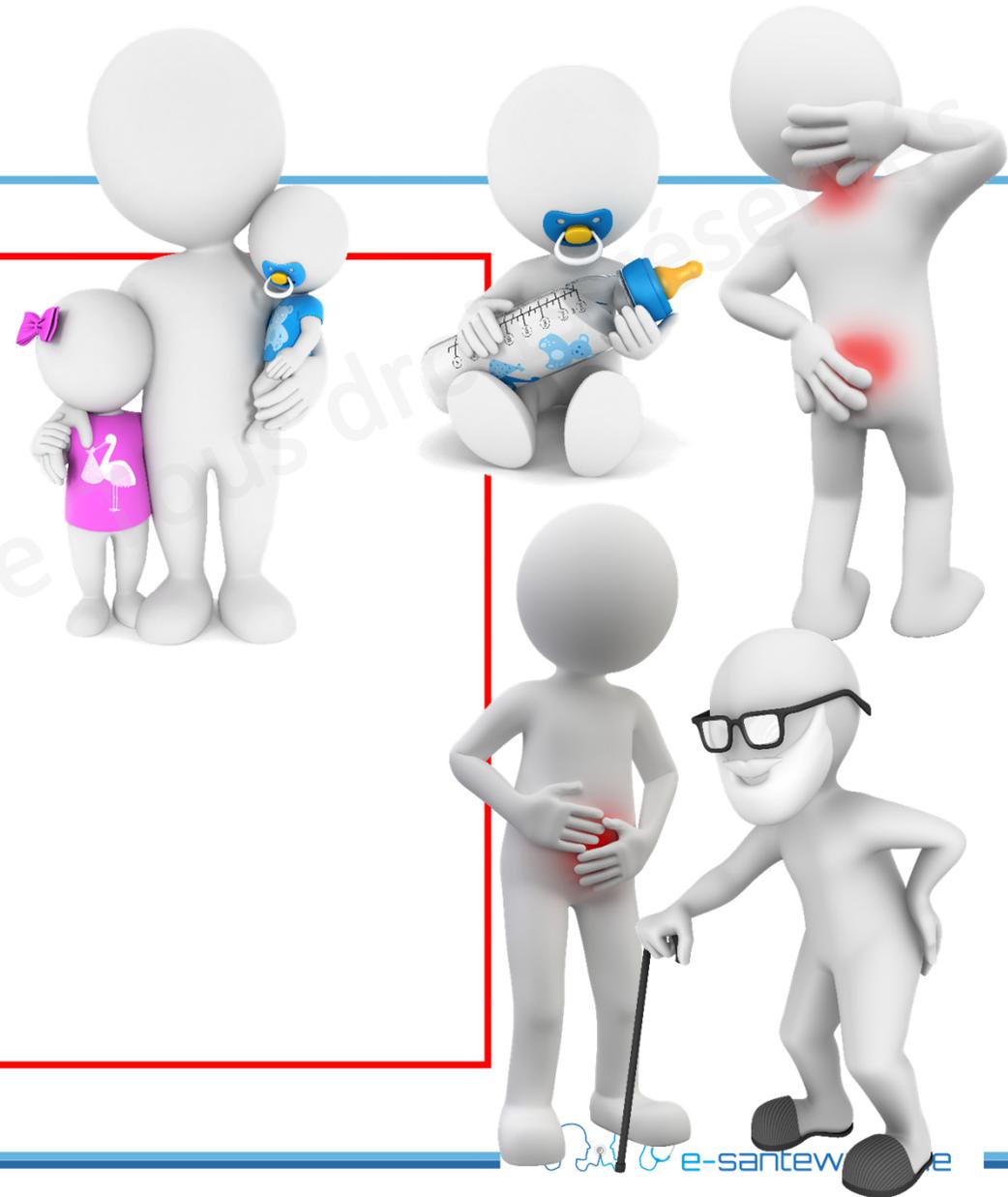
Encodage Manuel



Le « super » SUMeHR

Encodage de tous les items

- [+] Données administratives du patient
- [+] Date de création du SUMeHR
- [+] Auteur du SUMeHR
- [+] Dépositaire du DMG
- [+] Personnes de contact
- [+] Prestataires de soins de contact
- [+] Risques sociaux
- [+] Volontés du patient
- [+] Allergies & Intolérances médicamenteuses
- [+] Facteurs de risques
- [+] Problèmes actuels du patient (et/ou diagnostics)
- [+] Antécédents
- [+] Médication active du patient
- [+] Vaccins administrés



Le « super » SUMeHR

Encodage de tous les items

[+] Données administratives du patient

[+] Date de création du SUMeHR

[+] Auteur du SUMeHR

[+] Dépositaire du DMG

[+] Personnes de contact

[+] Prestataires de soins de contact

[+] Risques sociaux

[+] Volontés du patient

[+] Allergies & Intolérances médicamenteuses

[+] Facteurs de risques Copie d'items dans le cadre du SUMeHR filtré

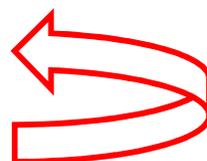
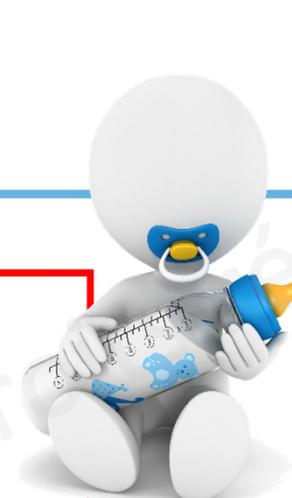
[+] Problèmes actuels du patient (et/ou diagnostics)

[+] Antécédents

[+] Médication active du patient

[+] Vaccins administrés + Item indiquant l'existence d'éventuelles données ultrasensibles

Utilisation des items spécifiques
+ Attribut actif/passif/non relevant
+ Date de début/date de fin
+ Contenu codé



Prime de pratique intégrée 2018 : critère 6/10



1. Consentement éclairé > 25% des DMG.
2. SUMeHR > 25% des DMG.
3. Au 2ème semestre : Recip-e > 25% des prescriptions.
4. Au 2ème semestre : Chapitre IV par MyCareNet > 50% des chapitres IV totaux.
5. Facturation par eFact > 25% des facturations totales.
6. DMG par e-DMG.
7. Au 2ème semestre : Schémas de médication > 5 créations ou adaptations.
8. Au 2ème semestre : CEBAM evidence linker > 5 fois.
9. Au 2ème semestre : e-Attest > 5% des attestations de soins totales.
10. MyHandicap > 3 fois.

DMG

Dernière mise à jour le 23/09/2018

Titulaire Sandra Ghislaine Küpper

INAMI 16455950004

Période 15/01/2018 - 31/12/2018

Prolongé le

Paiement Paiement DMG déjà effectué pour l'année courante.

+ Créer

Prime de pratique intégrée 2018 : critère 7/10

Pas encore accessible en 2018
sur le RSW !

1. Consentement éclairé > 25% des DMG.
2. SUMeHR > 25% des DMG.
3. Au 2ème semestre : Recip-e > 25% des prescriptions.
4. Au 2ème semestre : Chapitre IV par MyCareNet > 50% des chapitres IV totaux.
5. Facturation par eFact > 25% des facturations totales.
6. DMG par e-DMG.
7. Au 2ème semestre : Schémas de médication > 5 créations ou adaptations.
8. Au 2ème semestre : CEBAM evidence linker > 5 fois.
9. Au 2ème semestre : e-Attest > 5% des attestations de soins totales.
10. MyHandicap > 3 fois.

Prime de pratique intégrée 2018 : critère 8/10

diabète

(T90, E14)  

1. Consentement éclairé > 25% des DMG.
2. SUMeHR > 25% des DMG.
3. Au 2ème semestre : Recip-e > 25% des prescriptions.
4. Au 2ème semestre : Chapitre IV par MyCareNet > 50% des chapitres IV totaux.
5. Facturation par eFact > 25% des facturations totales.
6. DMG par e-DMG.
7. Au 2ème semestre : Schémas de médication > 5 créations ou adaptations.
8. Au 2ème semestre : CEBAM evidence linker > 5 fois.
9. Au 2ème semestre : e-Attest > 5% des attestations de soins totales.
10. MyHandicap > 3 fois.



Evidence Linker

Medische informatie op maat, een muisklik van u verwijderd
L'information médicale pour la pratique clinique, d'un seul clic

NL | FR

Eric Louis Dessart

[Guide utilisateur](#)

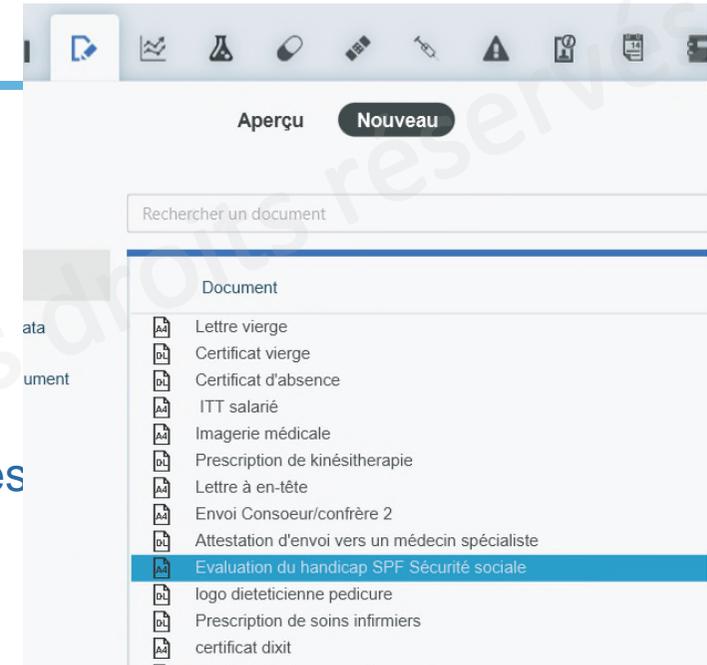
[Contact](#)

[getItem](#)

 e-santewallonie

Prime de pratique intégrée 2018 : critère 10/10

1. Consentement éclairé > 25% des DMG.
2. SUMeHR > 25% des DMG.
3. Au 2ème semestre : Recip-e > 25% des prescriptions.
4. Au 2ème semestre : Chapitre IV par MyCareNet > 50% des
5. Facturation par eFact > 25% des facturations totales.
6. DMG par e-DMG.
7. Au 2ème semestre : Schémas de médication > 5 créations ou adaptations.
8. Au 2ème semestre : CEBAM evidence linker > 5 fois.
9. Au 2ème semestre : e-Attest > 5% des attestations de soins totales.
10. MyHandicap > 3 fois.





La suite dans le
prochain module 3+



Copyright e-santewallonie Tous droits réservés

Prime de pratique intégrée 2018 : critère 3/10

1. Consentement éclairé > 25% des DMG.
2. SUMeHR > 25% des DMG.
3. Au 2ème semestre : Recip-e > 25% des prescriptions.
4. Au 2ème semestre : Chapitre IV par MyCareNet > 50% des chapitres IV totaux.
5. Facturation par eFact > 25% des facturations totales.
6. DMG par e-DMG.
7. Au 2ème semestre : Schémas de médication > 5 créations ou adaptations.
8. Au 2ème semestre : CEBAM evidence linker > 5 fois.
9. Au 2ème semestre : e-Attest > 5% des attestations de soins totales.
10. MyHandicap > 3 fois.

Prime de pratique intégrée 2018 : critère 4/10

1. Consentement éclairé > 25% des DMG.
2. SUMeHR > 25% des DMG.
3. Au 2ème semestre : Recip-e > 25% des prescriptions.
4. Au 2ème semestre : Chapitre IV par MyCareNet > 50% des chapitres IV totaux.
5. Facturation par eFact > 25% des facturations totales.
6. DMG par e-DMG.
7. Au 2ème semestre : Schémas de médication > 5 créations ou adaptations.
8. Au 2ème semestre : CEBAM evidence linker > 5 fois.
9. Au 2ème semestre : e-Attest > 5% des attestations de soins totales.
10. MyHandicap > 3 fois.

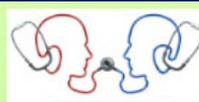
Prime de pratique intégrée 2018 : critère 4/10

1. Consentement éclairé > 25% des DMG.
2. SUMeHR > 25% des DMG.
3. Au 2ème semestre : Recip-e > 25% des prescriptions.
4. Au 2ème semestre : Chapitre IV par MyCareNet > 50% des chapitres IV totaux.
5. Facturation par eFact > 25% des facturations totales.
6. DMG par e-DMG.
7. Au 2ème semestre : Schémas de médication > 5 créations ou adaptations.
8. Au 2ème semestre : CEBAM evidence linker > 5 fois.
9. Au 2ème semestre : e-Attest > 5% des attestations de soins totales.
10. MyHandicap > 3 fois.

Prime de pratique intégrée 2018 : critère 3/10

1. Consentement éclairé > 25% des DMG.
2. SUMeHR > 25% des DMG.
3. Au 2ème semestre : Recip-e > 25% des prescriptions.
4. Au 2ème semestre : Chapitre IV par MyCareNet > 50% des chapitres IV totaux.
5. Facturation par eFact > 25% des facturations totales.
6. DMG par e-DMG.
7. Au 2ème semestre : Schémas de médication > 5 créations ou adaptations.
8. Au 2ème semestre : CEBAM evidence linker > 5 fois.
9. Au 2ème semestre : e-Attest > 5% des attestations de soins totales.
10. MyHandicap > 3 fois.

Toujours à votre disposition!



e-santewallonie

Le site de la formation e-santé de la première ligne en Wallonie



Accueil Formations Calendrier Contacts ▼ Helpdesk Tutoriels pdf video ▼ Infos et outils ▼ RGPD

Logiciel Care Connect

CARECON
Medic

Site Web : <https://www.corilus.be/fr/g%C3%A9n%C3%A9ralistes/careconnect>

Tutoriels Papiers Formation 3 Care Connect

- Bientôt disponible

Tutoriels Vidéos Formation 3 Care Connect

Liste des fichiers disponibles sur Youtube

Playlist Care Connect e-santewallonie

1. Care Connect Chapitre IV
2. Care Connect Consentement éclairé
3. Care Connect DMG
4. Care Connect SumEhr
5. Care Connect Recine

Logiciel MG

Logiciel Infi

Logiciel Kine

Certificat ehealth

RSW

Prescription Electronique

eAttest

Formation Niveau 1

Formation Niveau 2

Tutoriels Patients

Epicure

Health One

Le Généraliste

Care Connect

medinect

Mediposte

Medispring

OmniPro

Windoc

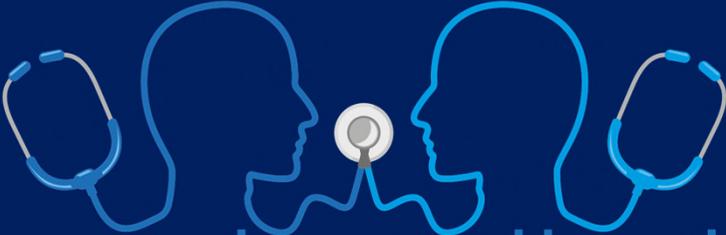


Merci de votre attention

Avez-vous des questions?



Copyright e-santewallonie. Tous droits réservés



e-santewallonie

En collaboration avec



Copyright e-santewallonie. Tous droits réservés